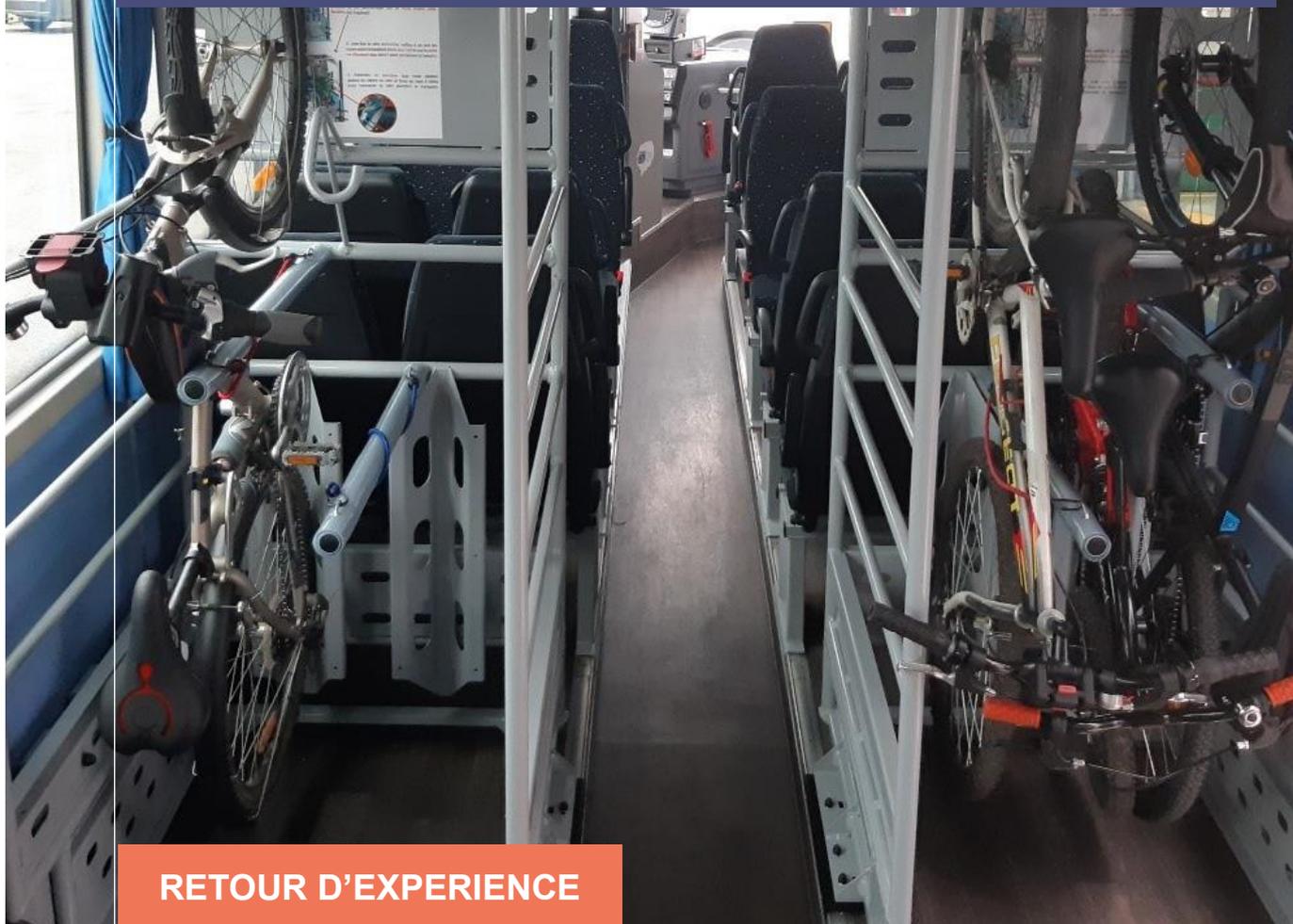


L'EMPORT DES VELOS DANS LES AUTOCARS

LES LIGNES
PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE – MIRAMAS
ET PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE – MARTIGUES

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE



RETOUR D'EXPERIENCE

Décembre 2021

L'étude Cerema sur l'emport des vélos dans les TC

La Loi d'Orientation des Mobilités apporte plusieurs évolutions pour faciliter l'intermodalité vélo-transports collectifs. En particulier, elle prévoit la généralisation de l'emport des vélos dans les trains et cars.

En lien avec cette actualité, le Cerema souhaite approfondir les enjeux, les modalités et les impacts de l'emport des vélos dans les transports collectifs et notamment les autocars. L'objectif de la démarche est d'identifier les freins, les solutions qui peuvent être apportées et les bonnes pratiques à valoriser pour faciliter l'emport des vélos dans les autocars.

L'étude s'appuie sur une série d'entretiens réalisés auprès de collectivités autorités organisatrices de la mobilité et d'exploitants ayant déployé des systèmes d'emport de vélos sur leurs lignes de transports collectifs.

Ce retour d'expérience s'appuie sur l'entretien réalisé auprès de la métropole Aix Marseille Provence courant 2021.

Responsable de l'étude :

Florence Girault

Auteur

Johanne Collet

Remerciements

Matthieu Legoupil, Métropole Aix-Marseille Provence

Nicolas Viricel, Métropole Aix-Marseille Provence

LES LIGNES PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE – MIRAMAS ET PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE – MARTIGUES

Ces deux lignes sont des lignes qui mènent à la mer, opérées par des autocars *low-entry*, c'est-à-dire à plancher bas. L'emport des vélos dans l'autocar a été pensé pour les parcours pendulaires mais aussi et surtout pour les trajets touristiques vers le littoral.

Sur ces deux lignes, 8 véhicules sont équipés (ce n'est donc pas la totalité de la flotte), ce qui représente :

- 29 courses/jour sur la ligne 1 (sur 52 journalières)
- 44 courses/jour sur la ligne 2 (sur 50 journalières)

GOVERNANCE ET MISE EN PLACE DU SYSTÈME D'EMPORT

Le projet d'expérimentation a vu le jour en 2020 dans le cadre du renouvellement du marché de transport. L'exploitant Transdev a proposé une solution d'emport des vélos dans les autocars. L'équipement des bus a donc été intégré dans le marché entre Transdev et la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'expérimentation se déroulera sur l'ensemble de la durée du marché, à savoir jusqu'à 2024.

La conception de cette expérimentation et la définition des modalités de mise en œuvre se sont notamment appuyées sur certaines remontées d'usagers qui avaient été faites au cours de l'élaboration du plan vélo de la Métropole.

LE SYSTÈME D'EMPORT

DESCRIPTION DU SYSTEME

Le système d'emport mis en place consiste en des cages placées à l'entrée de la porte méridienne de l'autocar : 2 cages avec une capacité d'accueil de 3 vélos (2 adultes, 1 enfant) chacune. Le vélo est suspendu par le haut dans la cage, et peut y être installé par l'utilisateur lui-même.

Le vélo peut être chargé et déchargé à chaque arrêt.

Cette solution a été choisie par le constructeur de matériel d'emport de vélos lui-même : atelier Vincent. Elle était identifiée comme la solution consommant le moins d'espace et la plus simple à installer en intérieur. Elle était également envisageable **grâce au plancher bas du véhicule**. Ce dispositif nécessite néanmoins de **supprimer 6 places assises** dans la zone du véhicule accueillant la cage.

COMMUNICATION SUR LE SERVICE

Une campagne d’affichage a été menée dans les véhicules, dans les gares routières concernées, ainsi que sur le site internet de la Métropole dans la section « Transports » pour informer de cette expérimentation. En parallèle, la Métropole a travaillé avec les communes pour que celles-ci relaient l’existence de ce nouveau service (gazettes des communes par exemple). La Métropole et les communes se coordonnent pour informer au mieux l’usager en cas de modification de l’offre ou de création de nouvelles offres.



Port Saint-Louis du Rhône Vauban — Miramas Gare SNCF

JOURS DE FONCTIONNEMENT		DU LUNDI AU SAMEDI											
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT		TOUTE L'ANNÉE											
		🚲	🚲 m	🚲	🚲	🚲	🚲 m	🚲	🚲				
Port Saint-Louis du Rhône	Vauban	-	-	06:45	06:45	-	-	07:50	07:50	-	-	-	-
	Stade le Taberner	-	-	06:46	06:46	-	-	07:51	07:51	-	-	-	-
	Fontaine	-	-	-	06:47	-	-	-	07:52	-	-	-	-
	Hôtel de Ville	-	-	-	06:48	-	-	-	07:53	-	-	-	-
	Pierre Gabrielli	-	-	06:46	-	-	-	07:51	-	-	-	-	-
	Square Léo Léléé	-	-	06:47	-	-	-	07:52	-	-	-	-	-
	Gustave Vidal	-	-	06:47	-	-	-	07:52	-	-	-	-	-
	Ambroise Croizat	-	-	06:48	-	-	-	07:53	-	-	-	-	-
	Elsa Triolet	-	-	06:48	-	-	-	07:53	-	-	-	-	-
	Douane	-	-	06:50	06:50	-	-	07:55	07:55	-	-	-	-
	Les Mouettes	-	-	06:52	06:52	-	-	07:57	07:57	-	-	-	-
	République	-	-	06:52	06:52	-	-	07:57	07:57	-	-	-	-
	Chopin	-	-	06:53	06:53	-	-	07:58	07:58	-	-	-	-

Supports de communication – Fiche horaire
Source : Métropole AMP

Présence de rack vélo
(capacité 4 vélos adultes et 2 enfants)

Les supports de communication déployés sur le réseau de bus sont les suivants :

- Flyers (3000 exemplaires informant de l'offre et le mode d'emploi des dispositifs)
- Affiches
- Campagnes à l'arrière du véhicule
- SMS, email à destinations des abonnés
- Ecrans à bord
- Fiches horaires avec pictogrammes vélo pour les véhicules équipés

Les supports de communication institutionnelle déployés par la Métropole :

- Réseaux sociaux de la Métropole
- Journaux municipaux des communes
- Réseaux sociaux des communes

Le coût de communication et d'information s'élève à 4000 euros entre 2020 (date du lancement de l'expérimentation) et 2021.

Une communication croisée avec l'offre de location de vélo longue durée est prévue pour encourager l'intermodalité.

RÉSERVATION DU SERVICE D'EMPORT

Il n'y a pas de système de réservation à ce jour. La Métropole souhaite éviter autant que possible de demander à l'utilisateur de passer par la réservation qui est vue aujourd'hui comme un frein à l'utilisation des systèmes d'emport de vélos. Selon elle, cela représente une contrainte tout particulièrement pour les déplacements pendulaires et réguliers.

TARIFICATION POUR L'USAGER

Le service d'emport de vélo est gratuit pour l'utilisateur.

IMPACTS DU SERVICE SUR L'EXPLOITATION DE LA LIGNE

Ce dispositif permet un embarquement du vélo assez aisé à bord, car la cage est située dans l'habitacle du car et que celui-ci est à plancher bas, donc sans difficulté de montée avec le vélo. En revanche, la suspension par la roue peut s'avérer difficile pour le cycliste car cela nécessite de soulever le vélo (retour d'expérience apporté par la FUB).

COÛT DU DISPOSITIF

60 000 euros pour l'équipement de 8 véhicules soit 7500 euros d'investissement par véhicule. L'investissement a été assuré par la métropole sous forme de délibération. Le coût de maintenance est inclus dans le marché : il s'agit de l'entretien courant du matériel.

Règles d'utilisation du rack à vélos

Le service est gratuit, le nombre d'emplacements disponibles limités à 4 adultes et 2 enfants, aucune garantie de transport ni réservation n'est possible, s'il n'y a plus de place sur les supports, vous devrez prendre le car suivant équipé de rack.

- Comme tout passager à l'arrêt faites signe au conducteur de votre intention de prendre le bus, vous devez monter par les portes-arrières.
- L'installation et l'enlèvement de vélo, conformément à la notice affichée sur le rack à vélo, sont sous votre responsabilité.
- Pour des raisons de sécurité, le conducteur n'est pas autorisé à quitter son siège pour aider les voyageurs à installer et à récupérer les vélos placés sur les racks intérieurs.
- En raison de la gratuité du service, Ulysse, un réseau de La Métropole Mobilité, ne peut être tenu responsable de toute blessure corporelle, tous dommages à l'égard des tiers par le fait des vélos, survenant lors de l'utilisation de ce service et en cas de perte, vol ou dégradation du ou des vélos placés sur les racks. *Retirez tout objet encombrant non permanent, mal attaché ou susceptible de limiter le champ de vision du conducteur et de gêner les autres passagers.*
- Prévenez le conducteur que vous allez descendre au prochain arrêt et récupérer votre vélo.
- À défaut de réserves écrites formulées au moment du retrait des vélos, le voyageur est censé en avoir repris possession en bon état et perd de ce fait le bénéfice de la présomption de responsabilité.
- En cas de sinistre, l'usager doit procéder au plus tôt à la déclaration auprès de son assureur.

Important

Vous avez oublié votre vélo ? Téléphonnez au service clients au 04.42.77.07.07.

Le personnel peut refuser l'accès aux cyclistes en présence de conditions non sécuritaires.

Notice d'utilisation du rack à vélos

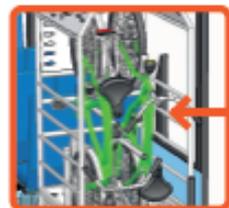


Les vélos ne peuvent pas être montés dans le même sens.

Un accrochage par la **roue arrière** pour le vélo **côté couloir** et un accrochage par la **roue avant côté fenêtre** est impératif.



Une fois le vélo accroché, veillez à ce que les roues soient installées dans leur rail et que la **selle ne dépasse pas** dans l'allée (la baisser si besoin).



Attachez un **sandow** que vous passez autour du cadre du vélo et fixez au rack à vélos pour maintenir le vélo pendant le transport.

Horaires Ligne 1

Les départs équipés de rack à vélos

En direction de : Port St Louis Vauban

Période	TOUTE L'ANNÉE		ÉTÉ/FÉRIÉ PVS/SOOL		TOUTE L'ANNÉE				ÉTÉ/FÉRIÉ PVS/SOOL		TOUTE L'ANNÉE		TOUTE L'ANNÉE		TOUTE L'ANNÉE		TOUTE L'ANNÉE			
	LaS	S	D	m	LM_MJ	LaS	D	LaS	D	LaS	S	D	S	LaS	S					
Niramas	06:58	-	08:55	09:15	10:05	-	-	10:55	-	13:15	13:05	-	15:20	15:45	16:35	17:05	17:05	-	18:10	18:25
Carreaux	07:11	-	09:10	09:28	10:20	-	-	11:10	-	13:30	13:50	-	15:35	16:00	16:50	17:20	17:20	-	18:25	18:40
Intres	07:17	08:02	09:14	09:36	10:26	10:15	10:15	11:14	13:05	13:34	13:54	15:10	15:39	16:04	16:54	17:24	17:24	18:05	18:29	18:44
CEC	07:19	08:04	09:16	09:36	10:26	10:17	10:17	11:17	13:07	13:36	13:56	15:12	15:41	16:06	16:56	17:26	17:26	18:07	18:31	18:46
Dautet	07:21	08:06	09:18	09:38	10:28	10:19	10:19	11:20	13:09	13:38	13:58	15:14	15:43	16:08	16:58	17:28	17:28	18:09	18:33	18:48
Centre Commercial Cognrats	07:22	08:07	09:19	09:39	10:29	10:20	10:20	11:21	13:10	13:39	13:59	15:15	15:44	16:09	16:59	17:29	17:29	18:10	18:34	18:49
Fos Sur Mer	07:30	08:15	09:27	09:47	10:37	10:28	10:28	11:29	13:18	13:47	14:07	15:23	15:52	16:17	17:07	17:37	17:37	18:18	18:42	18:57
Carrefour Vallons	07:34	08:19	09:31	09:51	10:41	10:32	10:32	11:33	13:22	13:51	14:11	15:27	15:56	16:21	17:11	17:41	17:41	18:22	18:46	19:01
Mélines	07:36	08:21	09:33	09:53	10:43	10:34	10:34	11:35	13:24	13:53	14:13	15:29	15:58	16:23	17:13	17:43	17:43	18:24	18:48	19:03
Chopin	-	-	-	-	-	10:59	10:58	-	13:48	-	-	15:53	-	-	-	-	-	18:48	19:12	-
Port St-Louis	-	-	-	-	-	11:00	10:59	-	13:49	-	-	15:54	-	-	-	-	-	18:49	19:13	-
Douane	-	-	-	-	-	11:02	11:01	-	13:51	-	-	15:56	-	-	-	-	-	18:51	19:15	-
Hôtel de Ville	-	-	-	-	-	11:03	-	-	13:53	-	-	15:58	-	-	-	-	-	18:53	19:17	-
Vauban	-	-	-	-	-	11:07	11:06	-	13:56	-	-	16:01	-	-	-	-	-	18:56	19:20	-
Marnis	07:38	-	09:35	09:55	10:45	-	-	11:37	-	13:55	14:15	-	16:00	16:25	17:15	17:45	17:45	-	-	19:05
Centre Ville	07:39	-	09:36	09:56	10:46	-	-	11:38	-	13:56	14:16	-	16:01	16:26	17:16	17:46	17:46	-	-	19:06
Grande Plage	07:41	-	09:38	09:58	10:48	-	-	11:40	-	13:58	14:18	-	16:03	16:28	17:18	17:48	17:48	-	-	19:08

Whicouééquipé pour cedépart uniquement le samedi en période scolaire.

Supports de communication – Fiche horaire

Source : Métropole AMP

USAGES ET ÉVALUATION

L'expérimentation demande encore à être évaluée, car elle est très récente et a pris place dans un contexte sanitaire complexe jusqu'à présent. La Métropole n'a, à cette heure (mi-2021), pas de chiffres en termes d'utilisation du dispositif ni du profil des usagers, et elle dispose de très peu de retours qualitatifs sur la solution proposée. Elle comptait sur une bonne utilisation du dispositif au cours de l'été 2021 pour pouvoir obtenir davantage d'avis de la part des usagers.

Une enquête sur les lignes 1 et 2 auprès des utilisateurs et non utilisateurs du service était prévue début novembre 2021.

L'équipement partiel de la ligne (29 courses/jour sur la ligne 1 sur 52 journalières et 44 courses/jour sur la ligne 2 sur 50 journalières) est un des points qui a déjà été remonté à la Métropole : les usagers disent regretter de ne pas savoir à l'avance quel car est équipé et lequel ne l'est pas. Pourtant cette information est indiquée sur la grille horaire des cars à l'aide d'un pictogramme vélo pour les véhicules qui proposent le dispositif. Lors d'une expérimentation incrémentale telle que celle-ci, il paraît donc souhaitable de communiquer fortement via de nombreux canaux sur la présence ou non du dispositif d'emport.

L'évaluation devra aussi observer si des conflits d'usage sont constatés, notamment avec les usagers PMR. En effet, le dispositif nécessite de supprimer 6 places assises. Il sera nécessaire d'évaluer l'impact de cette suppression de places assises sur le confort et l'accessibilité des passagers.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Si l'évaluation est concluante, l'objectif est de continuer d'équiper progressivement les véhicules de cette ligne.



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN